



SERVICE EMPLOI

Votre partenaire à Marseille pour le retour à l'emploi

Le service emploi propose à des personnes en rupture dans leur parcours professionnel un accompagnement personnalisé, réaliste, les engageant dans une dynamique en vue de l'accès à un emploi durable.

Les deux grandes dimensions du service :

- un **coaching individuel aux personnes** en vue de leur retour à l'emploi ;
- une **assistance aux entreprises et un partenariat avec les structures** pour faciliter et garantir le bon déroulement de la mise en emploi, du stage ou de la formation.

Public visé : **personnes majeures, disposant de qualifications ou savoirs faire mobilisables et transférables**, et suivies socialement par l'équipe du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'APCARS (CHRS Athènes).

Nos points forts

- individualisation et progressivité du suivi ;
- mobilisation de la personne par des entretiens individuels hebdomadaires et des ateliers collectifs ;
- fixation d'objectifs, à court, moyen et long terme, adaptés aux potentialités de la personne ;
- adéquation de la proposition d'emploi au regard des caractéristiques de l'emploi à Marseille ;
- grande disponibilité pour les partenaires du service ;
- mobilisation d'un vaste réseau partenarial : partenaires SIAE, agences intérimaires, clubs d'aide à l'emploi, Génération Solidarité (AG2R), Cité des métiers, entreprises du département ;
- appui de l'équipe du CHRS pour une parfaite connaissance de la personne, de sa trajectoire ;
- intégration du retour à l'emploi dans la dynamique plus large de l'insertion, dans l'objectif de l'accès à une vie meilleure (accès à des ressources supérieures, accès au logement grâce à l'obtention d'un emploi), ce qui en accroît les chances de succès.

Les 4 étapes du coaching

- ① **Réalisation d'un diagnostic d'accès à l'emploi et détermination d'objectifs**
- ② **Lancement de la dynamique vers l'emploi (entretiens individuels et ateliers collectifs)**
- ③ **Mise en emploi et suivi de la mise en poste en relation étroite avec l'employeur**
- ④ **Bilan avec la personne et l'employeur**



Services proposés par le Service Emploi

Pour les personnes prises en charge

- entretiens individuels réguliers permettant des évaluations ponctuelles ;
- ateliers collectifs et participatifs ;
- « journées entreprise » : visite d'entreprise, présentation des métiers, valorisation de secteurs professionnels (environnement, recyclage, maintenance, commerce, etc.) ;
- acquisition de connaissances sur les recruteurs, les exigences d'un poste de travail et les savoirs être requis ;
- mise en œuvre de différents stages en entreprise améliorant l'employabilité de la personne ;
- parrainage proposé par Génération Solidarité (AG2R).
- préparation aux entretiens de recrutement (mise en situation, gestion du stress, travail sur la formulation et la présentation, etc.) ;
- mise à disposition de postes informatiques et appui conseil pour l'usage d'outils numériques.

Pour les entreprises et structures de formation

- appui technique avant l'embauche (aide à la définition de la fiche de poste, adaptation au poste par une AFPR, aide à la mise en œuvre de contrats aidés et des demandes de financement, etc.) ;
- pré sélection et présentation de candidatures ;
- détermination conjointe du mode d'accès à l'emploi (stage d'immersion, action de formation préalable au recrutement, etc.) ;
- suivi de la personne pendant la formation et les premiers mois d'entrée dans le poste (entretiens, coaching) ;
- contacts réguliers avec l'employeur ou l'organisme (téléphone, déplacements le cas échéant) ;
- bilan complet de la mise en emploi.

Quelques chiffres

Une méthode de prise en charge rigoureuse et aux résultats avérés sur l'employabilité et la mise en emploi des personnes :

30% des personnes sont **employables** après quatre ou cinq entretiens ;

50% se lancent dans la **mise en œuvre de leur projet professionnel** après **1 ou 2 mois** de prise en charge ;

60% **acquièrent**, lors de leur prise en charge, **une qualification dans des secteurs d'activités porteurs** sur le territoire marseillais (logistique, entretien de locaux, agent administratif, téléconseiller, cariste, gardien d'immeuble, agent de maintenance bâtiment, technicien BTP, etc.).

50% des personnes **travaillent** après **6 mois de prise en charge** (en CDD, CDI, mission intérimaire, contrats aidés).

L'accès à l'emploi est l'enjeu numéro un pour notre société
Rejoignez-nous !

Le service Emploi est ouvert à des **partenariats variés** avec des entreprises ou par accord de branche, à la mise en œuvre de **projets participatifs**, ou **micro-projets** sur Marseille (bénévolat participatif, visite d'entreprise, découverte de métiers, stages, aide au recrutement, mise en emploi, réunion d'information, forum emploi, etc.).

Notre référente, Marie Hélène PONCET (15 ans d'expérience dans le domaine du retour à l'emploi) est à votre disposition pour toute question sur nos publics, notre savoir faire, et pour vous proposer une première collaboration.

Courriel : serviceemploimarseille@apcars.org - Tél. : 07.71.43.91.69